

Le Quizz de l'Artisanat aux Candidats

Christophe AUDREN
Candidat Debout la France
10^{ème} circonscription de Loire-Atlantique

Q1 :

Absolument, la réduction des charges proportionnellement aux salaires permet une aide non seulement aux salariés les moins qualifiés mais permet de favoriser leur évolution et leur montée en compétence au sein de l'entreprise.

Q2 :

Tant de personnes se retrouvent de fait sans formation et sans emploi, alors que les besoins existent dans tant de professions. D'un autre côté, le RSA s'est installé comme une allocation versée sans aucune contrepartie (alors que le projet de Macron prévoit de s'attaquer durement aux bénéficiaires de l'allocation chômage, qui par définition est une assurance obtenue par son travail). En fonction du profil et de l'âge des personnes concernées, il devrait être mis en place un véritable plan d'orientation et de formation par l'apprentissage pour toutes les personnes sans qualification, et qui répondrait aux besoins réels de l'artisanat. En proposant et valorisant ces métiers, l'apprentissage étant en soi une formation, un effort supplémentaire devrait être fait par l'Etat en faveur des entreprises qui jouent le jeu, par des exonérations de charges ou même des aides supplémentaires, et, comme préconisé dans le programme présidentiel de NDA, valoriser des entreprises PME formant un ou plusieurs apprentis par un label. Ce label faciliterait l'accès aux marchés publics.

Q3 :

Abroger la directive dite «travailleurs détachés» qui légalise le travail lowcost et la concurrence déloyale des pays européens de l'est et du sud. Et de nombreux autres points, trop longs à détailler ici, pour défendre et développer le tissu économique de notre pays, pour baisser charges et impôts, simplifier les formalités et autres normes, etc...Tous ces éléments qui sont au cœur du programme présidentiel de NDA et que porte évidemment Debout la France pour les législatives.

Q4 :

Suppression du RSI et organisation, en coordination avec tous les acteurs économiques, d'un système de Sécurité Sociale unique.

Q5 :

Oui, bien-sûr. Son rôle est essentiel, d'autant plus au vu de la variété, de l'ampleur et de la complexité des activités et des problématiques du tissu économique. Les CMA seraient également fondamentales dans le vaste projet de simplification administrative et la coordination des mesures nationales pour l'apprentissage.